

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion (DAAF)

Site de Saint - Denis

Fiche de poste Volontaire Service Civique (VSC)

**Mission d'un an du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025
(date de prise de poste négociable)**

Profil souhaité : Ingénieur forestier

<p>PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL</p>	<p>Le département de la Réunion est couvert d'un espace forestier de 120 000 ha soit 48% du territoire. La forêt soumise au régime forestier couvre 100 000 ha (83 % de l'espace forestier) et la forêt non soumise couvre 20 000 ha (17 % de l'espace forestier). L'essentiel de la forêt réunionnaise constitue un vaste espace qui abrite une biodiversité exceptionnelle reconnue et labellisée par l'UNESCO pour ses paysages et habitats. Elle permet de connecter entre eux les écohabitats indispensables à cette biodiversité. La forêt est aussi une composante du paysage, elle préserve les sols contre l'érosion, elle protège la ressource en eau et contribue à limiter le réchauffement climatique en stockant du carbone. La forêt a également une fonction sociale car c'est un espace d'accueil et d'activités (randonnée, chasse, sport, parcours pédagogiques ...). Elle génère des ressources économiques directes (produits forestiers, agroforesterie ...) et indirectes (tourisme).</p> <p>Le service territoires, environnement, forêt (STEF) de la DAAF, met en œuvre des actions de protection et de mise en valeur des terres agricoles, de promotion d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de préservation de la forêt réunionnaise qui recouvre près de la moitié de la surface de l'île.</p>
<p>OBJECTIFS DU POSTE</p>	<p>Les missions de la DAAF sur lesquelles le volontaire du service civique interviendra, en appui, et sous l'autorité fonctionnelle du responsable de la mission forêt sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Animation du programme régional de la forêt et du bois (PRFB), qui traduit la politique mise en place à La Réunion sur la filière forêt-bois. La DAAF est pilote ou co-pilote sur 6 des 10 missions du PRFB : inventorier et décrire les étendues arborées privées, soutenir les investissements pour la mobilisation du bois, renouveler la forêt de production (privée), construire les itinéraires techniques de mobilisation du bois-énergie, accompagner les propriétaires forestiers privés, communiquer sur la gestion forestière.• Apport d'un appui à la forêt privée pour son développement : encourager la mise en place d'une filière forestière privée via des actions de communication auprès des propriétaires privés et du syndicat des propriétaires privés, soutien technique à la

	<p>mise en place de documents de gestion (PSG, CBPS), instruction des PSG et des adhésions au CBPS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et animation de réunions multi-acteurs autour de la filière forêt-bois : organisation des assises de la forêt et du bois avec le conseil départemental dont l'objectif est de mettre en place des discussions et une gouvernance partagée autour de la forêt réunionnaise (fin 2024), tenue annuelle de la Commission Régionale Forêt-Bois dont l'objet est notamment de suivre l'avancement du PRFB (début 2025). • Analyses ponctuelles et spécifiques sur les dossiers forestiers suivis par le service (notamment production de carte sous SIG). • Suivi des actions dans le cadre de la planification écologique et instruction des dossiers liés aux appels à projet
<p>COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES</p>	<p>Les compétences et aptitudes requise attendues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance en géomatique et bureautique : maîtrise des outils SIG ; • Connaissances forestières : un profil d'ingénieur forestier est nécessaire ; • Sens de l'écoute ; • Réactivité et rigueur ; • Bon relationnel avec les partenaires extérieurs ONF, PNR, DEAL, CD, CR ; • Sens de l'organisation ; • Esprit de synthèse ; • Bonnes capacités rédactionnelles ; <p>Les compétences appréciées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des textes et procédures administratives du code forestier, du code environnemental et du code rural ; • Connaissance de la Réunion.
<p>CONDITIONS MATERIELLES</p>	<p>Rémunération : une indemnité mensuelle de 1607,83€ brut est versée pour 35h/semaine. Déplacement avec véhicule administratif pour les réunions et déplacements terrain.</p>
<p>PERSONNE A CONTACTER</p>	<p>Bertrand BROHON ou Bruno DESVALOGNE DAAF Saint Denis Bertrand.brohon@agriculture.gouv.fr bruno.desvalogne@agriculture.gouv.fr Tél 02 62 30 89 89</p>